



Abate®

1% granulé moustiques

Insecticide destiné à la lutte contre les moustiques par traitement des gîtes larvaires

25 kg e

Contient : 1% de Téméphos
Dose : 12 kg/ha
Autorisation de vente n°7500354



Abate®

DOSES D'EMPLOI :

Abate® 1% granulé moustiques est réservé aux traitements des gîtes larvaires, dans la lutte contre les moustiques à la dose de : 9 à 12 kg/ha (selon la profondeur de l'eau dans le gîte).

PROPRIETES :

Abate 1% granulé moustiques contrôle parfaitement les larves de moustiques : *Culex pipiens* et *modestus*, *Aedes*, *Anophèles* et *Mansonia*.

MODES D'EMPLOI :

Mettre des gants imperméables.

Épandre les granulés d'**Abate® 1% granulé moustiques**:

- A la main pour les gîtes inaccessibles aux moyens classiques d'épandage mécanique par voie terrestre.
- Par hélicoptère pour les grandes surfaces de gîtes larvaires.

RELIQUATS DE PRODUITS :

Faire collecter par un organisme agréé.

EMBALLAGE :

Rincer, rendre inutilisable.

Éliminer suivant la législation en vigueur.

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité de **Abate® 1% granulé moustiques**.

ARTICLE 04404733

ABATE® 1% GRANULÉ MOUSTIQUES - AMM N° : 7500354

Contient : 1% de Téméphos

Sans classement toxicologique.

DABE : Dangereux pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs.

S 2	Conserver hors de la portée des enfants.
S 13	Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S 20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Fiche de données sécurité fournie sur simple appel au 04 72 85 43 85.

Numéro d'appel d'urgence 24h/24h : 04 72 85 25 25.

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Important : Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, les traitements selon la bonne pratique en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers qui peuvent intervenir et échappent à notre contrôle (matériels utilisés, conditions d'application, mélange du produit, etc.). Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du ministère de l'Agriculture.

Abate 1% granulé moustiques - 25 kg - FR - FR01408742C

Bayer Environmental Science SAS
16 Rue Jean-Marie Leclair
F-69009 LYON



Bayer Environmental Science
A Business Group of
Bayer CropScience

© Marque déposée BASF AGRO